N° 334. SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1859. 4me année.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

### ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an, — 10 fr. pour six mois, — 6 fr. pour trois mois. Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve, A ROUBAIX, Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Dimanche dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré *gratuitement*.

## ROUBAIX, 3 septembre.

### Exposition de l'industrie régionale, à Rouen.

MM. les exposants sont informés que les opérations du jury commenceront le lundi 5 septembre, à une heure de l'après-midi, et se continueront les jours suivants.

Ils sont invités, s'ils ne peuvent se rendre à Rouen pour cette époque, à se faire représenter ou à adresser au président du jury de la classe à laquelle ils appartiennent, les renseignements qu'ils croiront devoir lui être communiqués.

*Le président de la commission,*
BENARD-LEDUC.

Par suite d'une convention conclue entre les gouvernements de LL. MM. l'Empereur des Français et le Roi des Belges, les bâtiments de plaisance ou yachts des deux nations jouiront, dans les ports français et réciproquement, des bénéfices et immunités dont jouissent, en matière de droit de navigation, les yachts d'autres pays.

A cet effet :

1° Ils seront munis d'un titre authentique établissant leur qualité de bâtiment de plaisance ;

2° Ils s'abstiendront de toute opération de commerce ;

3° Ils reprendront à leur bord toutes les personnes qu'ils auront amenées et qui se trouvaient à bord lors de leur arrivée.

A défaut d'accomplissement de l'une de ces conditions, les bâtiments de plaisance seront traités dans les ports des deux nations sur le pied des navires de commerce.

Le discours de M. de Morny devant le conseil général du Puy-de-Dôme, a produit en Angleterre l'impression la plus vive. Les feuilles britanniques en augurent que si Napoléon Ier, au commencement du siècle, eut recours au système continental, Napoléon III, tout aux idées de son époque, tend de plus en plus à faciliter les rapports commerciaux, à rapprocher les peuples et à les unir dans une étroite solidarité d'intérêts.

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

L'administration du chemin de fer organise, pour le dimanche 4 septembre 1859, un train de plaisir de Lille, Roubaix et Tourcoing en destination d'Ostende.

2e classe, 7 fr. 10. 3e classe, 4 fr. 65 (aller et retour compris).

| | |
|---|---|
| Départ de Lille, à . . . . . | 5h [illegible] |
| » Roubaix . . . . . | [illegible] |
| » Tourcoing . . . . | 6 01 |
| Arrivée à Ostende . . . . | 6 07 |
| Le retour [illegible] . . . . . | 10 30 |

mo[illegible] du train de plaisir s'effectuera au [illegible]gen d'un train spécial qui partira d'Ostende à 6 h. 30 du soir.

MM. les voyageurs sont prévenus qu'ils ne peuvent avoir d'autres bagages que ceux pouvant se placer facilement sous les banquettes.

On délivre des billets à l'avance aux gares du chemin de fer du Nord.

Dans le tableau régulateur du prix de l'hect. de froment, publié par le *Moniteur*, la troisième classe, section unique, dans laquelle figure Bergues, pour le département du Nord, porte les cotes suivantes :

| | D sem. juin. | 1re sem. juill. | 2e sem. juillet. |
|---|---|---|---|
| Mulhouse. . | 16 66 | 17 53 | 16 30 |
| Strasbourg . | 17 14 | 17 46 | 17 06 |
| Bergues . . | 17 87 | 18 77 | 18 13 |
| Arras . . . | 16 45 | 16 90 | 16 12 |
| Roye . . . | 15 05 | 16 45 | 16 19 |
| Soissons . . | 16 44 | 16 68 | 16 21 |
| Paris . . . | 16 43 | 16 97 | 17 57 |
| Rouen. . . | 16 45 | 17 10 | 17 30 |
| Saumur . . | 15 13 | 15 28 | 15 36 |
| Nantes . . | 16 20 | 16 49 | 16 22 |
| Marans . . | 17 75 | 18 25 | 18 25 |

Le prix moyen régulateur de la classe est donc de 17 fr. 02 c. pour la première section, de 16 fr. 83 c. pour la seconde, et de 16 fr. 55 c. pour la troisième.

Le prix moyen est de 16 fr. 80 c.

Nous avons sous les yeux le *Tableau général du commerce de la France avec les colonies et les puissances étrangères* pendant l'année 1858 que vient de publier l'administration des douanes.

Ce riche recueil de documents commerc[illegible] contient cette année, comme les an[illegible] dentes, d'utiles indications [illegible]aux sumer. [illegible]ées précé-

A l'importa[illegible] que nous devons récielles [illegible]tion, le chiffre des valeurs offi- [illegible] est de 2 milliards 35 millions, et celui des valeurs actuelles est de 2 milliards 164 millions. A l'exportation, le chiffre en valeurs actuelles est de 2 millards 581 millions. Tous ces chiffres se rapportent au commerce général.

Les nations étrangères avec lesquelles s'opèrent nos changes commerciaux, se présentent dans l'ordre suivant :

1° *Angleterre.* — Ce pays nous a envoyé, en 1858, 339 millions de produits dont 216 millions sont entrés en consommation en France ; elle a, en échange, tiré de France 449 millions de produits dont 371 millions produits du sol et de l'industrie de notre pays. Si l'on ajoute à ces chiffres celui de 82 millions représentant les provenances de l'Inde anglaise, entrées en France, on arrive au chiffre énorme de 360 millions comme représentant les échanges entre la France et l'Angleterre. Ces 860 millions constituent le plus fort argument que l'on puisse faire valoir en faveur du maintien de la bonne entente entre la France et l'Angleterre.

2° *Etats-Unis.* — Ils ont expédié en France 228 millions de leurs produits, dont 189 sont restés dans la consommation, le reste n'a fait que transiter. En échange, ils ont tiré de la France 286 millions de marchandises, dont 180 millions produits du sol et de l'industrie française.

3° *Belgique.* — Elle nous a envoyé 178 millions de produits, dont 124 millions sont entrés dans la consommation ; elle a tiré de France 178 millions, dont 158 de produits français.

4° *Suisse.* — Ce pays a introduit en France 193 millions de produits, dont 35 seulement sont entrés dans la consommation ; il a tiré de France 210 millions, dont 96 millions de produits français.

5° *Association* [illegible] reçu de ce pa[illegible] dont [illegible] *allemande.* — Nous avons [illegible]ays 192 millions de marchandises, [illegible] millions seulement sont entrés en consommation ; il a tiré de France 156 millions dont 126 millions en produits français.

6° Les *Etats-Sardes* nous ont envoyé 110 millions de leurs produits ; dont 90 millions ont été pris par la consommation française ; en échange ils ont tiré de France 112 millions, dont 82 millions en produits français.

*(La suite au prochain numéro.)*

Un rapport sur les courses de chevaux qui ont eu lieu cette année à Valenciennes, a été lu dans la séance du Conseil général du Nord le 26 août.

Nous croyons utile de reproduire ce rapport dont les conclusions sont favorables à une institution si digne d'encouragement :

« Trois années de succès ont appelé sur ces courses l'attention et l'intérêt. La subvention de l'Etat pour 1859 a été portée de 3,000 à 4,000 fr. Des souscriptions particulières provenant principalement de l'arrondissement de Valenciennes ont constitué un fonds qui, bien qu'insuffisant, est assez important pour appeler le concours des encouragements du dehors. Les prix offerts se sont élevés à 27,200 fr. Des frais considérables ont été faits par la Société qui montre un zèle et une capacité incontestables. L'avenir des courses est donc assuré si les subsides de l'Etat et du département ne font pas défaut.

» A cet égard, la société des courses paraît avoir de nouveaux droits à la bienveillance du Conseil général. Ce Conseil avait, l'année dernière, exprimé le désir que des primes fussent accordées aux meilleures juments poulinières. La société des courses a établi un concours entre les juments suivies de leurs poulains, et y a affecté une somme de 1,200 fr., 70 juments des arrondissements de Valenciennes, Avesnes et Cambrai y ont pris part. La société se propose de porter à 2,200 fr. les primes de 1860, et d'affecter de plus un prix de 500 fr. à une

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 3 SEPTEMBRE 1859.

# LE TRABAN*

ROMAN HISTORIQUE SUÉDOIS

## PAR RIDDERSTAD

AUTEUR *DU PRINCE.*

Suite. — Voir notre numéro du 24 août.

Daniel se sentait enchaîné à cette femme par des liens invisibles et indissolubles, et, pour ainsi dire, condamné à aimer une ingrate et à succomber sous le poids de cet amour, qui était un châtiment. Autant il était fort sous tous les autres rapports, autant il avait toujours été et il était encore en ce moment un faible esclave de cet amour.

Mais aujourd'hui, au lieu d'attiser le feu qui brûlait dans son sein, ce sentiment le calmait, au contraire. De son côté, lui-même imposait à Anna, à qui sa présence rappelait toute une vie de folle obéissance à des passions tyranniques. Il semblait à Anna que ces dernières venaient encore, sous les traits de Daniel, s'efforcer de l'entraîner dans de nouveaux égarements, et elle reculait, tremblante comme une sensitive. L'aspect de cet homme la faisait rentrer en elle-même plus que jamais, et elle aurait été morte sans un lien qu'elle ne pouvait briser : l'amour maternel.

Elle avait cru son fils mort, et peu à peu cette pensée l'avait rendue heureuse, parce qu'elle croyait dans cette perte une expiation qui la réconcilierait avec le Ciel.

Mort, elle se le représentait comme un ange qui intercédait pour elle auprès de Dieu ; vivant, elle voyait en lui, au contraire, un témoin accusateur devant le tribunal céleste.

Elle craignait aujourd'hui celui qu'elle avait aimé avec tendresse, pour ne pas dire avec idolâtrie, et cette crainte ne faisait que croître sous l'influence de ses idées religieuses. C'était la meilleure preuve qu'elle avait affranchi son âme et son cœur de tout bien terrestre.

Les ardentes prières d'une mère s'échappaient de ses lèvres, lorsque Daniel parut à ses côtés et lui annonça que son fils était tout près d'elle.

« Elle voulait, disait-elle, le voir et lui parler ; mais son mobile était tout autre que précédemment ; ce qu'elle se proposait, ce n'était plus de le serrer dans ses bras comme une partie d'elle-même et de s'abandonner à l'expression d'une aveugle tendresse ; non, elle voulait se mettre à l'épreuve, le voir et rester calme, lui parler et se priver de ses embrassements, provoquer avec courage tous les mouvements de l'amour maternel et les fouler aux pieds ; enfin, s'imposer un martyre.

En invitant Benowski à le suivre au couvent de Saint-Dominique, Daniel n'avait pas pour but d'éveiller chez la mère ou chez le fils de nouvelles émotions, mais plutôt d'y mettre un terme. Arrivé à l'église, il pria le jeune homme de l'attendre à l'entrée, voulant préparer Anna à cette entrevue.

« Vous voulez voir votre fils, dit Daniel à Anna. Eh bien, j'y consens, mais il faut que vous me fassiez une promesse.

— Laquelle ?

— Celle de ne pas lui découvrir qui est son père. »

Anna garda le silence. Elle paraissait réfléchir.

« Daniel, répondit-elle enfin, toujours vindicatif, toujours mû par des passions haineuses !. Mais n'importe... Dieu finira, je l'espère, par pénétrer jusqu'à ton cœur.... Je promets, mais à une condition.

— Jure !

— Ecoute d'abord ma condition, reprit-elle. Tu veux que je ne lui nomme point son père ; j'exige que tu ne lui révèles pas non plus qui est sa mère. »

Quel changement complet en Anna ! Daniel ne la comprenait plus. Mais si, par des motifs mondains, peut-être même par vanité, il ne voulait pas entendre parler du père de Benowski, elle était guidée, elle, par des scrupules religieux, et peut-être par une vanité religieuse, elle voulait conserver la pureté de son voile.

« Tu n'auras pas le courage, Anna, de remplir ta propre condition. Songe à ce que tu exiges... Tu te déchires le cœur. Pourquoi ?

— J'ai oublié le monde... je connais mes forces... jure.

— Mais pourquoi ?

— Jure de remplir ma condition.

— Eh bien, dit-il, je respecte ta volonté et je jure de m'y conformer.

— Reçois donc aussi mon serment. »

Daniel se rendit à la porte de l'église, et revint bientôt avec Benowski. Lorsque celui-ci s'approcha d'Anna, elle serra son voile contre son visage, afin de le voir d'autant mieux.

Benowski ne se doutait point devant qui il se trouvait, et il ne comprenait pas non plus pourquoi Daniel l'avait amené. En attendant qu'on lui adressât la parole, il gardait le silence.

« C'est lui, je le reconnais ! « dit Anna.

L'attention de Daniel ne se détournait pas d'Anna. Que ne pouvait-il s'assurer si l'expression de sa physionomie était aussi calme que ses paroles ! Il doutait toujours de sa force d'âme, et il croyait cette froideur toute factice. Cependant il ne put se dissimuler qu'elle n'avait pas trahi la moindre émotion en revoyant Benowski.

« J'ai désiré vous parler, monsieur, dit-elle à Benowski, — peut-être après avoir imposé silence aux battements agités de son cœur — pour vous rendre quelque chose que vous avez perdu.

— Que j'ai perdu ?... Madame, j'ignore. »

Le calme d'Anna éveillait chez Daniel un mouvement de dépit, parce qu'il y voyait une force d'âme dont il se fût à peine cru capable lui-même ; aussi fut-il presque heureux en la voyant trembler de tous ses membres au son de la voix de Benowski.

« Vous avez perdu ce portrait, » dit-elle.

Et se maîtrisant par un nouvel effort, elle lui remit le petit médaillon qu'il avait laissé tomber chez Élise.

« Oui, c'est vrai, je l'avais perdu... je ne sais moi-même ni quand, ni comment. Je l'ai longtemps regretté... Comment l'avez-vous trouvé ? Merci, madame, merci !

* (Reproduction interdite.)